



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Venezuela

Question écrite n° 44015

Texte de la question

M. Francois Asensi souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur l'etat des relations franco-venezueliennes. En visite en France les 19 et 20 septembre derniers, le ministre du Plan, T. Petkoff, est venu presenter son plan de reforme permettant l'assainissement de l'economie venezuelienne. A cette occasion, il a rencontre de nombreux chefs d'entreprise. A la suite de ces rencontres, il lui demande de faire le point sur les projets d'investissements francais envisages au cours des prochaines annees en lui precisant les secteurs concerns ainsi que l'evolution des echanges commerciaux entre les deux pays depuis deux ans. Par ailleurs, malgre des objectifs industriels ambitieux, le Gouvernement venezuelien a du faire appel au financement international. La chute du prix du petrole et l'importance du montant des services de la dette exterieure ont cree une grande instabilite. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement francais envisage un reechelonnement de la dette de ce pays.

Texte de la réponse

La France se situe parmi les dix premiers investisseurs etrangers (envion 200 M\$, au cinquieme ou neuvieme rang, seon les decomptes) et plus de soixante-dix de nos entreprises sont presentes au Venezuela, incluant la totalite des grandes societes francaises. Pour ce qui releve des projet d'investissements, le secteur petrolier offre les plus belles perspectives aux entreprises francaises. Total poursuit les etudes de faisabilite sur la production d'un petrole leger de bonne qualite, associe a une filiale de la compagnie nationale venezuelienne PDVSA et a deux petroliers norvegiens, et conduit des campagnes de forage sur les champs « marginaux » de Jusepin. Dans le secteur de l'eau, Degremont suit depuis un an un projet de mise en concession portant sur la reprise d'une station de traitement des eaux usees. Avec Dumez et d'autres filiales du groupe Lyonnaise des Eaux, Degremont doit fournir une station de traitement pour un projet qui comprendrait la construction d'un barrage par Dumez et d'une raffinerie interessant Total. Cegelec est active dans le domaine de l'energie electrique. En ce qui concerne les echanges commerciaux, notre solde commercial est, depuis 1992, largement excedentaire, bien que nos echanges totaux soient relativement peu eleves. (Environ 4 % de nos echanges avec l'Amerique latine dans son ensemble). Apres une baisse brutale de 1993 a 1994 due a une forte contraction des exportations venezueliennes vers la France, la situation s'est figee en 1995. Depuis 1993, notre solde est positif. Notre taux de couverture etait de 288 % en 1995. En 1996, nos echanges ont ete fortement affectes par la situation economique difficile (devaluation du bolvar, forte poussee de l'inflation, stagnation de la demande interieure, difficultes d'obtention de devises etrangeres, ...). Notre taux de couverture sur le premier trimestre reste de 294 %, mais nos ventes sont en baisse de 27 %, et nos achats de 44 %. Le Venezuela est le sixieme client de la France en Amerique latine, et la France son onzieme fournisseur. Nos exportations (1 539 MF en 1995) sont principalement constituees par les produits industriels, au sein desquels se detachent les demi-produits et les biens d'equipement professionnel. Nos importations (533 MF) sont principalement constituees de demi-produits, alors que les produits energetiques ne representent que 184 MF. La relative faiblesse de nos importations de petrole venezuelien tient surtout a des raisons techniques. A propos de la dette, le gouvernement venezuelien a effectivement des objectifs industriels ambitieux, principalement dans le

secteur petrolier, mais qui visent aussi la diversification de la production (aluminium, mines). Pour les atteindre, il a fait appel au financement international, a l'image de la plupart des Etats. L'economie du pays profite de l'actuelle remontee des cours du petrole. En effet le prix du baril est actuellement de quatre dollars superieur a celui retenu par le gouvernement venezuelien dans son projet de loi de finances pour 1996. Cette embellie financiere, consolidee par l'accord de confirmation passe avec le FMI, a permis au Venezuela d'ameliorer sa position sur les marches internationaux (meilleure cotation du risque-pays) et de reduire sa contrainte exterieure. Ces nouvelles facilites permettent actuellement au Venezuela de rembourser ses arrieres. Ceux-ci, qui atteignaient envers la France deux milliards de francs en decembre 1995, ne sont plus aujourd'hui que de 550 millions, et doivent en principe etre totalement apures avant le 9 decembre. Dans ces conditions, la question du reechelonnement de la dette venezuelienne par le gouvernement francais ne se pose pas. C'est en revanche celui de la reouverture des prises en garantie par la COFACE qui se pose : cette reouverture sera decidee par le ministere de l'economie et des finances au vu de l'apurement de tous les arrieres.

Données clés

Auteur : [M. Asensi François](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44015

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5466

Réponse publiée le : 2 décembre 1996, page 6276